



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL MULTI
NETTOYANT TOUT USAGE

Date effective: 10-Avril-2013

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT	
Nom commercial du produit :	HERTEL MULTI NETTOYANT TOUT USAGE
Nom chimique :	Mélange
Usages du produit:	Nettoyant tout usage
Nom fabricant :	LAVO Inc
Adresse :	11900 Boul. Saint-Jean Baptiste, Montréal, Québec, Canada H1C 2J3
Téléphone :	1-800-361-6898 ou 514-526-7783
En cas d'urgence (24h) :	CANUTECH (transport) 1-613-996-6666

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS	
Description générale des risques :	ATTENTION / IRRITANT. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU
EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ courte durée:	
Yeux :	Peut causer une irritation.
Peau :	Peut causer une irritation.
Ingestion :	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation :	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Organes cibles :	Yeux, Peau.
Effets chroniques :	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes :	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Effets potentiels sur l'environnement :	Voir section 12

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS		
Ingrédients dangereux	CAS	Pourcentage
diEthanolamine	111-42-2	< 0.5%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	< 1.5%
Soya diEthanolamide	68603-42-9	< 2%
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	5 - 10%
Sodium laureth sulfate	68585-34-2	10 - 15%

SECTION 4 : PREMIERS SOINS	
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
Contact avec la peau :	Rincer à grande eau froide. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Ingestion :	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Inhalation :	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL MULTI
NETTOYANT TOUT USAGE

Date effective: 10-Avril-2013

SECTION 4 : PREMIERS SOINS (SUITE)	
Notes au médecin :	Traiter de façon symptomatique.
Conseils généraux :	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants

SECTION 5 : MESURE A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE	
Propriétés inflammable :	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.
Moyens d'extinction :	En fonction des matières environnantes.
Protection pour les pompiers :	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques :	Pas disponible
Équipement spécial pour combattre les incendies :	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion:	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone ; Oxydes d'azote.
Données d'explosibilité:	Non disponible

SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL	
Précautions individuelles :	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriée. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.
Méthodes de contention :	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage :	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE	
Manutention sécuritaire :	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériel. Réduire au minimum le déversement dans l'environnement. Éviter le contact avec les yeux et la peau
Exigences en matière d'entreposage :	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.
Température de storage :	5 – 30°C. Éviter le gel et les températures élevées.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE		
Limites d'exposition	ACGIH TLV	
	CAS	TWA
Ingrédients		
diÉthanolamine	111-42-2	2mg/m ³
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2mg/m ³ plafond
Soya diÉthanolamide	68603-42-9	Non disponible
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	0.2mg/m ³
Sodium laureth sulfate	68585-34-2	Non disponible



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL MULTI
NETTOYANT TOUT USAGE

Date effective: 10-Avril-2013

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (SUITE)

Mesures d'ingénierie :	Ventilation générale adéquate.
Protection des yeux/du visage :	Porter des lunettes de sûreté ou un écran facial si le contact avec les yeux est possible.
Protection de la peau :	Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.
Protection respiratoire :	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations générales d'hygiène :	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide clair visqueux	Apparence	Liquide jaunâtre
Odeur	Parfumée	Seuil olfactif	Non disponible
pH	9.0 – 10.5	Solubilité dans l'eau	Complètement miscible
Point d'ébullition	Non disponible	Vitesse d'évaporation	Non disponible
Point de fusion/de gel	Non disponible	Viscosité (@20°C)	650-1600cPs
Pression de vapeur	Non disponible	Température d'auto inflammation	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible	Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Densité	1.03 – 1.05	Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Non disponible	Densité gazeuse	Non disponible

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité:	Ce produit peut entrer en réaction avec des acides forts.
Risques de réactions dangereuses :	N'est pas prévu selon les conditions prescrites de manutention et d'entreposage.
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter :	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Substances incompatibles:	Acides.
Produits de décomposition ou de combustion dangereux :	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone; Oxydes d'azote.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Composant	CAS	LC50 (4hr) inh, rat	DL50 (Orale, rat)	DL50 (cutané, lapin)
diEthanolamine	111-42-2	1820 mg/kg	710 mg/kg	Non disponible
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Soya diEthanolamide	68603-42-9	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	Non disponible	530 mg/kg	530 mg/kg (rat)
Sodium laureth sulfate	68585-34-2	>2030mg/kg	>5000mg/kg	Non disponible
Effet d'une exposition aiguë :				
Yeux :	Peut causer l'irritation.			
Peau :	Peut causer l'irritation.			
Inhalation :	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.			
Ingestion :	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.			



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL MULTI
NETTOYANT TOUT USAGE

Date effective: 10-Avril-2013

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SUITE)

Sensibilisation à la matière :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effet chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Statut de cancérogène :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effets sur la reproduction :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Tératogénicité :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Mutagénicité :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Substances synergiques :	Non disponible

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ingrédients	CAS	Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data
diÉthanolamine	111-42-2	LC50 (Brachydanio rerio) : >1 – 10 mg/L
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	LC50 Truite arc-en-ciel : 1149mg/L ; LC50 Saumon chinook: 52mg/L
Soya diÉthanolamide	68603-42-9	Non disponible.
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	LC50 Oncorhynchus mykiss : 3 mg/L
Sodium laureth sulfate	68585-34-2	Non disponible. Faible toxicité pour les organismes aquatiques.
Ingrédients	CAS	Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data
diÉthanolamine	111-42-2	Non disponible.
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non disponible.
Soya diÉthanolamide	68603-42-9	Non disponible.
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	Non disponible.
Sodium laureth sulfate	68585-34-2	Non disponible. Faible toxicité pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradabilité		Non disponible
Bioaccumulation /accumulation		Non disponible
Mobilité dans l'environnement		Non disponible
Effets sur l'environnement		Non disponible
Toxicité aquatique		Non disponible
Coefficient de partage		Non disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques		Non disponible
Autres effets adverses		Non disponible

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :	Détruire conformément à tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés :	Non disponible
Emballages contaminés :	Non disponible

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada) :

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.



FICHE SIGNALÉTIQUE

HERTEL MULTI
NETTOYANT TOUT USAGE

Date effective: 10-Avril-2013

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Règlements fédéraux canadiens : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste de divulgations :

diEthanolamine	111-42-2	0.1%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1%

Classement SIMDUT : Catégorie D-Division 2B

Situation SIMDUT : Contrôlé

L'étiquetage SIMDUT :



État des stocks canadiens : Tous les composants du produit font partis de la liste internes des substances (LIS), de la liste externes des substances (LES) ou exempts.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Échelle HMIS; 0- Minimal 1-Faible 2-Modéré 3-Grave

Santé : 1 Inflammabilité: 0 Réactivité : 0

Clause d'exonération de Responsabilité :

Les informations contenues par cette fiche signalétique sont offertes à titre de conseil et d'orientation en cas d'exposition à ce produit. Lavo Inc. n'assume aucune garantie ou représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et n'assume aucune responsabilité explicite ou implicite pour des dommages reliés à ceux-ci. Les utilisateurs devraient faire leurs propres essais afin de déterminer l'applicabilité des renseignements pour un usage spécifique du produit. Les données contenues par cette fiche signalétique ne s'appliquent à aucun autre produit ou processus.

Autres informations :

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Références : fiches signalétiques des matières premières des fournisseurs.
Réglementation SIMDUT.

Préparé par :

LAVO Inc.
11900 Boul. Saint-Jean Baptiste
Montréal, QC, Canada H1C 2J3
Téléphone : 1- 800-361-6898
www.lavo.ca

Date d'émission : 10-Avril-2013

Prochaine révision : Avril-2016